

Les Couvoiriers du Québec inc
Rapport annuel 2018-2019
présenté à
l'assemblée générale annuelle
28 mai 2019

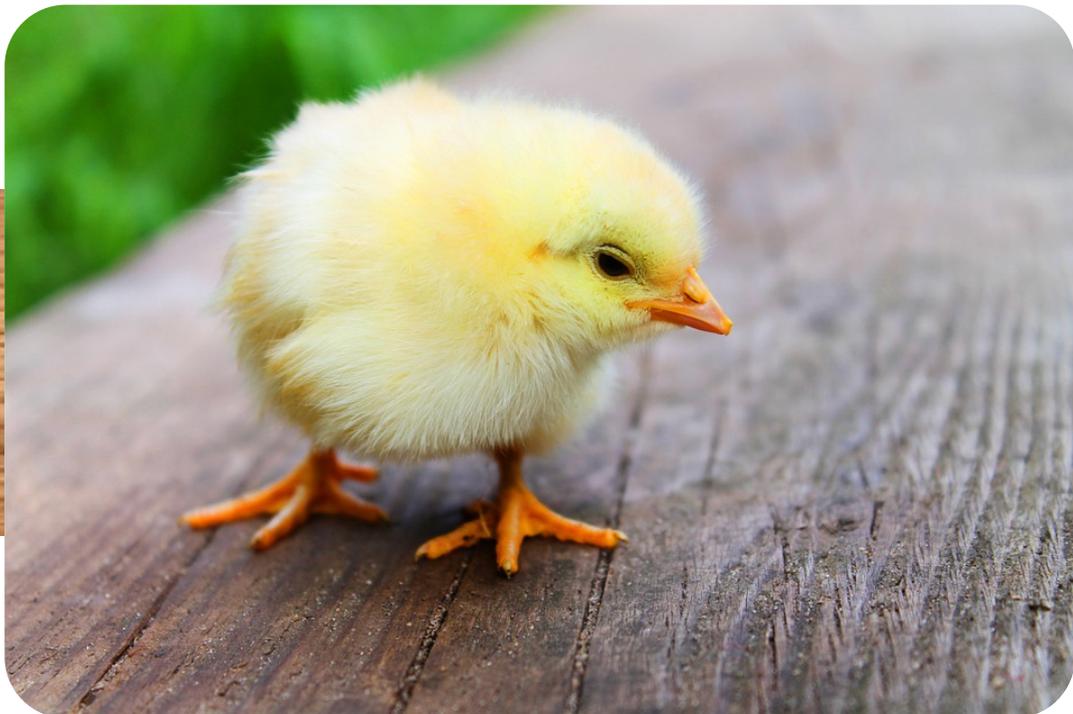


Table des matières

Mot du président	4
Qui sommes-nous?	6
Les membres	6
La mission.....	6
Le conseil d'administration 2018	7
Équipe de support.....	7
Rapport de gestion.....	8
Réunions régulières du conseil	8
Assemblée générale annuelle	8
Comités d'industrie	8
Implications et dossiers	9
Au niveau national	9
Fédération canadienne des couvoirs (FCC)	9
Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV)	9
Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)	9
Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs – ACIA.....	10
Modèle d'évaluation du risque axé sur les établissements - ACIA.....	10
Antibiotique et antibiorésistance – Comité PICRA/Industrie	11
Groupes de travail des Producteurs de poulets du Canada (PPC) et de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) sur la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens.....	11
Programme de bien-être animal des couvoirs	12
Au niveau interprovincial	13
Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC).....	13
Au niveau provincial.....	14
Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec	14
Producteur d'œufs d'incubation du Québec (POIQ).....	15
Plan de gestion de crise médiatique	16
Assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec – Suite de l'industrie	16
Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA).....	17

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux.....	18
Comité de surveillance SE du MAPAQ - Comité de réduction des pathogènes.....	18
Comité avicole de l'AQINAC.....	19
Le Rendez-vous avicole AQINAC 2018.....	19
À surveiller en 2019.....	20
Annexe – comités et nominations.....	21

Mot du président



Chers membres, chers collègues,

C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel 2018-2019 des activités des Couvoiriers du Québec inc. Au cours de la dernière année, votre association a principalement œuvré à la consolidation des dossiers en cours.

Depuis quelques années, la production avicole canadienne a pris une orientation visant l'élimination de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II et III. Dans cette perspective, nous avons pris la décision de cesser d'utiliser du linco-spectin au couvoir. L'arrêt de l'utilisation préventive des antibiotiques par les couvoirs au 1^{er} janvier 2019 s'avère un défi de taille pour la filière et nous aurons contribué à la préparation en vue de cet important virage. Tel que nous l'avions anticipé, ce changement a des répercussions sur la mortalité de départ. Aussi, nos travaux devront se poursuivre pour sensibiliser les producteurs avicoles qui doivent maintenant tenir compte de cette nouvelle réalité dans leur régie d'élevage et nous devons redoubler d'ardeur dans le suivi de nos troupeaux.

En 2018, le projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) a également occupé une bonne partie de nos représentations. Dans la décision 11482, publiée en novembre dernier, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a approuvé les modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet concernant les transferts de quotas. Les ÉVQ avaient donc le mandat de mettre en place un système centralisé de vente de quota (SCVQ) le plus rapidement possible. Un premier encan a d'ailleurs eu lieu le 12 avril dernier. Les ÉVQ devaient également déposer une analyse coûts-bénéfices sur le maintien d'un plafond de détention. Cette analyse a été déposée en janvier dernier et n'est pas sans soulever certaines préoccupations. Nos travaux sur ce dossier se poursuivront en 2019.

Le 23 mai dernier, en tant que partenaire du secteur avicole réunissant les fournisseurs d'intrants en alimentation animale et les fournisseurs de poussins, nous avons présenté nos observations lors de la révision quinquennale tenue par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec sur l'application du Plan conjoint des producteurs de volailles du Québec et des règlements, ainsi que sur les principaux défis auxquels doit faire face le secteur. La réalisation d'une planification stratégique filière qui, à terme, favoriserait une meilleure collaboration des intervenants constituait l'essentiel de notre mémoire.

Par ailleurs, les attentes grandissantes des consommateurs mènent l'ACIA à des exigences plus grandes en matière de salubrité et de qualité des aliments. Le dépôt prochain du nouveau règlement des couvoirs et l'obligation d'utiliser des troupeaux approuvés fournisseurs, combinés à une volonté de réduction des pathogènes, guideront sûrement nos prochaines activités.

Déjà, la mise en place d'un protocole de dépistage universel et obligatoire pour *Salmonella enteritidis* (SE) fait l'objet de travaux avec les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec, et ce, depuis quelques années. Afin d'assurer le succès du programme de dépistage pour la bactérie, de répondre aux enjeux financiers qui l'accompagne et d'assurer le contrôle rigoureux des cas rapportés de maladie, un régime d'indemnisation destiné aux producteurs et un programme de dépistage sont en voie d'être mis sur pied. Le Régime d'indemnisation des producteurs d'œufs d'incubation du Québec (RIPOIQ), qui a donc donné lieu à plusieurs rencontres du comité de liaison POIQ-LCQ, devrait voir le jour au cours des prochains mois. Celui-ci, lorsqu'il sera implanté, couvrira les pertes encourues par les producteurs lors de cas confirmés de SE ou de *Mycoplasma synoviae* (MS).

En terminant, je profite d'une dernière occasion pour remercier les membres actuels et anciens du conseil d'administration ainsi que leur personnel pour leur implication auprès de l'association et dans les nombreux dossiers portés par notre organisation. Un merci spécial à toute l'équipe (avec une pensée particulière pour Yvan Lacroix et Julie Boudreau), qui supporte Les Couvoiriers du Québec inc. dans la réalisation de sa mission et de ses mandats. Sans vous tous, notre organisation n'aurait pas gagné toute la place qu'on lui reconnaît maintenant dans la filière avicole du Québec.

Merci!



M. Christian Trottier
Président du conseil d'administration

Qui sommes-nous?

Les Couvoiriers du Québec inc., une association constituée en 1964 qui regroupe cinq (5) couvoirs de « type chair ».

Les membres

- Couvoir Boire & Frères inc., Wickham
- Couvoir La Coop, Victoriaville
- Couvoir Scott Ltée, Scott
- Couvoir Ramsay inc., Saint-Félix-de-Valois
- Couvoir Réal Côté inc., Ange-Gardien

Annuellement, les membres de l'association mettent en incubation plus de 260 millions d'œufs de « type chair » et mettent en marché plus de 220 millions de poussins, pour une valeur des livraisons estimée à plus de 210 millions \$.

Les couvoirs de l'association emploient plus de 500 personnes pour la bonne marche de leurs opérations, en plus d'offrir une expertise technique et scientifique de pointe à leur clientèle par le biais des conseils dispensés par leurs équipes de conseillers.

Les membres sont aussi impliqués directement en tant que producteurs de volailles et en tant que producteurs d'œufs d'incubation.

La mission

- Mettre en marché un poussin de qualité et en volume suffisant pour satisfaire la demande, et ce, tout en répondant aux exigences des accords commerciaux en vigueur ainsi qu'aux exigences des consommateurs et de la société en matière de bien-être animal, de sécurité alimentaire, d'environnement et de retombées économiques.
- Contribuer, par son dynamisme, au développement de sa clientèle-producteur, de ses productions et promouvoir l'industrie avicole.
- Défendre les intérêts de ses membres.
- Travailler en synergie et en complémentarité avec les principaux intervenants de la chaîne agroalimentaire.

Le conseil d'administration 2018

L'association est gérée par un conseil d'administration composé de cinq (5) membres votants (administrateurs), nommés par chacun des couvoirs membres.

Ces derniers nomment également un accompagnateur sans droit de vote afin de participer aux échanges.

ADMINISTRATEUR	ACCOMPAGNATEUR	COUVOIR
Christian Trottier, président	Éric Bienvenue	Couvoir Boire & Frères inc.
Pierre Houde, vice-président	Richard Sénéchal	Couvoir Ramsay inc.
Sébastien Turner	Réal Côté	Couvoir Réal Côté inc.
Denis Caron	Gilles Lizotte	Couvoir La Coop
Sébastien Morin	Léandre Morin	Couvoir Scott Itée

Équipe de support

Yvan Lacroix	Président-directeur général
Sébastien Lacroix	Directeur général adjoint
Julie Boudreau	Gestionnaire de projets
Catherine Picotte	Adjointe à la direction
Marie-Claude Durand	Agente aux communications et aux événements (congé maternité)
Oriane Wion	Agente aux communications et aux événements
Karinka Tremblay	Gestionnaire aux événements et services aux membres
Marie-Eve Boudreau Lepage	Agente à la coordination des événements
Marie-Chantal Grisé	Agente à la coordination des événements (congé maternité)
Yamina Charron	Agente à la coordination des événements
Éva-Maude Dragun	Agente aux partenariats et commandites (congé maternité juillet 2019)
Audrey Labrecque	Agente aux partenariats et commandites
Carol-Ann Ruel	Technicienne en comptabilité
Lyne Plourde	Secrétaire réceptionniste – commis comptable
Josanie Tremblay	Soutien administration et aux ressources humaines
Lyne Thong Kham	Agente administrative et soutien technologique

Réunions régulières du conseil

Au cours de l'année 2018, le conseil d'administration de Les Couviroiers du Québec inc. a tenu cinq (5) réunions régulières et une (1) conférence téléphonique pour gérer les affaires de l'association.

De janvier à mai 2019 inclusivement, le conseil a tenu deux (2) réunions régulières et une (1) conférence téléphonique.

Assemblée générale annuelle

Les Couviroiers du Québec inc. ont tenu leur assemblée générale annuelle le 29 mai 2018 à L'Auberge du Lac à l'eau Claire de Saint-Alexis-des-Monts.

Comités d'industrie

Les Couviroiers du Québec inc. participent à plusieurs comités d'industrie, tant au niveau

national qu'au niveau provincial. Ils contribuent à défendre les intérêts des membres et à l'avancement des dossiers du secteur. Vous pourrez trouver la liste de nos comités et implications en annexe du rapport annuel (page 21).

Implications et dossiers

Au niveau national

Fédération canadienne des couvoirs (FCC)

- Représentant : Christian Trottier
- Substitut : Richard Sénéchal

La Fédération canadienne des couvoirs (FCC) a mobilisé certains administrateurs sur des sujets particuliers au cours de la dernière année. La FCC représente les couvoirs commerciaux au Canada par l'entremise du Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV).

Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles (CCTOV)

Les Couvoiriers du Québec inc., par leur implication auprès de la Fédération canadienne des couvoirs, sont membres du CCTOV.

Producteurs d'œufs d'incubation du Canada (POIC)

- Représentant à la FCC : Christian Trottier

M. Christian Trottier représente la Fédération canadienne des Couvoirs (FCC) sur le conseil d'administration des POIC. Son rôle est de veiller aux intérêts des couvoiriers canadiens dans les discussions visant à accroître l'efficacité et la compétitivité de l'industrie canadienne du poulet dans un approvisionnement fiable en œuf d'incubation de poulet à chair de qualité.



Les récents accords commerciaux suscitent quelques inquiétudes, mais les POIC continuent à collaborer avec leurs partenaires pour faire valoir les attributs positifs du système de gestion de l'offre. Également, la modification du PCQOI a fait augmenter les mesures pour garantir la qualité des œufs compte tenu de la nouvelle réalité qui a entraîné la réduction de l'utilisation des antibiotiques. Également, le Programme de soins aux animaux récemment révisé est un facteur contribuant à la stabilité et à la prévisibilité pour les producteurs sur le marché.

Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs – ACIA

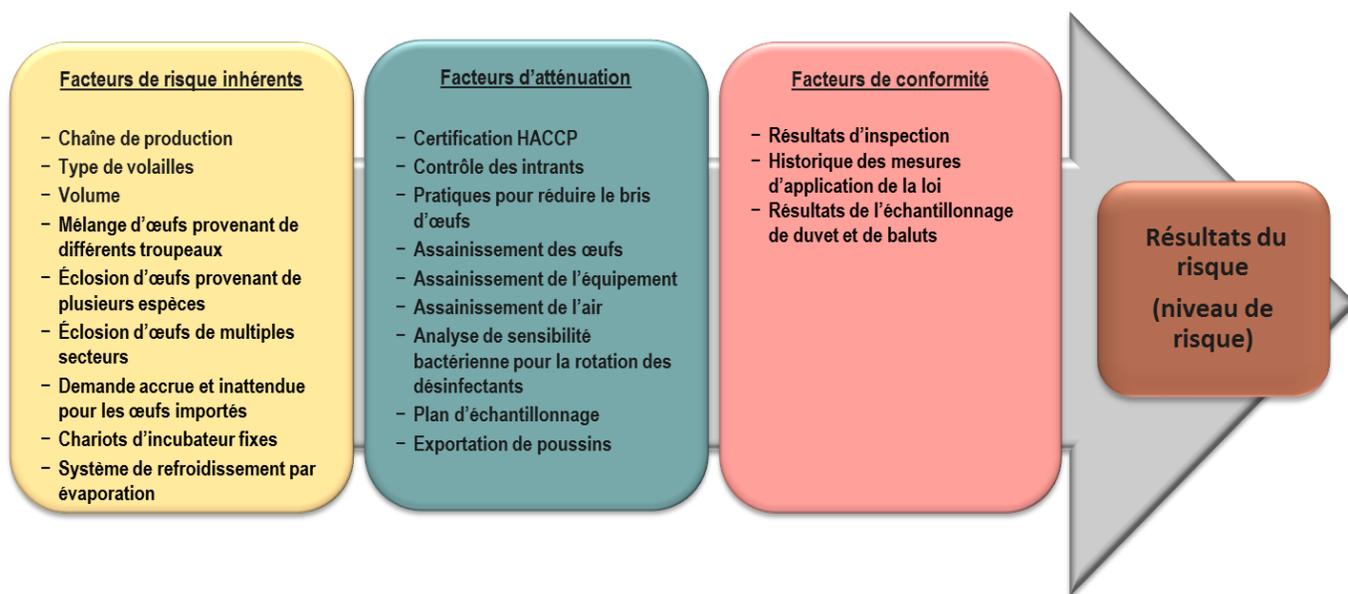
- Dr Ghislain Hébert
- Richard Sénéchal
- Gilles Lizotte

Le Règlement sur les couvoirs et le programme sur les troupeaux approuvés fournisseurs de couvoirs, qui découle de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), sont des outils de base importants afin de s'assurer de la qualité des poussins produits. Tous les troupeaux de reproduction qui fournissent des œufs aux couvoirs devront être surveillés dans le cadre du programme sur les troupeaux approuvés fournisseurs de couvoirs. Ainsi, depuis plusieurs années déjà, Les Couvoiriers du Québec inc. et les Producteurs d'œufs d'incubation du Québec (POIQ) travaillent conjointement à l'élaboration du règlement par le biais de leur participation au comité créé par l'ACIA. Il n'y a eu aucun développement significatif dans ce dossier en 2018; le dépôt du règlement est cependant attendu pour 2019.

Modèle d'évaluation du risque axé sur les établissements - ACIA

- Dr Ghislain Hébert

Le modèle d'évaluation du risque axé sur les établissements/couvoirs (ERE-C) est un algorithme mathématique qui évalue le risque d'un couvoir sur la base d'informations spécifiques au couvoir, recueillies auprès des parties réglementées et des bases de données de l'ACIA, et organisées en 3 composantes: les facteurs de risque inhérents, les facteurs d'atténuation et les facteurs de conformité. Toutes les données recueillies pour calculer le niveau de risque sont affichées dans le profil de risque de l'écloserie.



Le modèle ERE-C permet une approche standardisée, fondée sur des données probantes et documentée qui sera utilisée par l'ACIA pour déterminer le niveau de surveillance requis pour chaque couvoir, en fonction du risque qu'il représente. Le modèle permettra également à l'ACIA de concentrer ses priorités et ses ressources vers les couvoirs représentant un plus grand risque.

Antibiotique et antibiorésistance – Comité PICRA/Industrie

- Richard Sénéchal

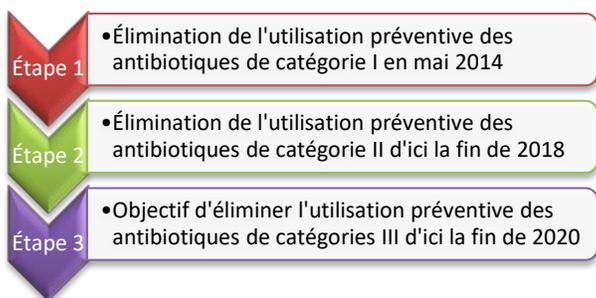
La résistance aux antimicrobiens (RA) est un problème qui préoccupe de plus en plus la population. En plus de réduire notre capacité à traiter efficacement les infections bactériennes chez les humains et les animaux, la RA présente un défi économique de taille. Même si on ignore la valeur exacte du fardeau financier qu'elle représente, on estime que la RA multiplie au moins par deux les coûts du traitement d'une infection bactérienne, en plus d'entraîner des coûts annuels directs et indirects de l'ordre de 40 à 52 millions de dollars en soins de santé au Canada (CCRA, 2002).

La résistance aux antimicrobiens en médecine humaine est essentiellement liée à l'emploi des antimicrobiens pour le traitement des infections chez l'humain (OMS, 2000; SC, 2002). Cependant, des quantités considérables d'antimicrobiens sont également employées par le secteur agroalimentaire, et la contamination des animaux et des produits d'origine animale par des bactéries résistantes aux antimicrobiens a été identifiée comme source d'infection possible des humains par des micro-organismes résistants.

Les Couvoiriers du Québec inc., par le biais de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC), participent à la mise en place des mesures déterminées par la filière avicole canadienne pour limiter l'émergence de la propagation de la résistance bactérienne entre les animaux, les aliments et les humains au Canada.

Groupes de travail des Producteurs de poulets du Canada (PPC) et de la Fédération canadienne des couvoirs (FCC) sur la réduction de l'utilisation d'antimicrobiens

Dans le cadre de la stratégie sur l'utilisation des antimicrobiens, les PPC ont formé un groupe de travail afin de développer des recommandations sur les options possibles pour réduire l'utilisation des antimicrobiens dans l'industrie du poulet.



À la suite de l'élimination des antibiotiques de catégorie I en mai 2014, les Producteurs de poulets du Canada (PPC) ont établi des échéanciers pour poursuivre leur stratégie d'éliminer l'utilisation préventive des antimicrobiens d'importance en médecine humaine. C'est ainsi que l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie II a pris fin le 31 décembre 2018 et l'élimination de l'utilisation

préventive des antibiotiques de catégorie III est prévue d'ici la fin de l'année 2020. Ce dernier point sera réévalué en 2019.

Les éléments principaux qui dirigent la stratégie de réduction incluent la surveillance, l'intendance et la recherche. Cette stratégie offre donc un moyen durable de répondre aux attentes des consommateurs, de protéger la santé et le bien-être des oiseaux, et de préserver les options de traitement efficace pour les animaux.

Le 1^{er} janvier 2019, l'utilisation du linco-spectin au couvoir a donc pris fin. Les couvoirs doivent confirmer sur le bon de livraison que les poulets n'ont pas reçu d'antibiotiques de catégorie I et de catégorie II à titre préventif.

Programme de bien-être animal des couvoirs

Les couvoirs membres de la FCC ont collaboré à soutenir l'élaboration d'un programme de bien-être animal qui repose sur les principes suivants :

- La volaille élevée pour sa chair doit être traitée d'une façon qui prévient ou qui réduit la peur, la douleur, le stress et la souffrance;
- Les directives de bien-être animal doivent allier, d'une part, les connaissances scientifiques et le jugement professionnel et, d'autre part, la prise en compte des valeurs éthiques et sociétales;
- Le bien-être des poussins/dindonneaux et des embryons eux-mêmes compte avant tout, et non la perception humaine d'une pratique ou d'un environnement;
- Traiter la volaille avec respect tout au long de sa vie et lui offrir une mort sans cruauté lorsqu'elle est transformée en aliments ou qu'elle est euthanasiée pour quelque raison que ce soit;
- Les mauvais traitements délibérés de la part du personnel des couvoirs ne doivent en aucun cas être tolérés.

Pour être certifiés avec le programme, les couvoirs doivent être audités annuellement. Les couvoirs membres de notre association réalisent leurs audits en toute conformité.

Au niveau interprovincial

Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC)

- Christian Trottier
- Pierre Houde
- Yvan Lacroix

La Ontario Broiler Hatching Egg & Chick Commission (OBHECC) est une association qui regroupe les couvoirs et les producteurs d'œufs d'incubation de l'Ontario.

Le litige interprovincial portant sur le marché de poussins de l'est de l'Ontario desservi historiquement par les couvoiriers québécois a occupé un rôle de premier plan au cours des dernières années. Ce conflit s'est soldé par une entente de principe d'une durée de 5 ans. Les échanges prévus par le protocole d'entente ont eu lieu pour la première fois en 2016.

Pour 2018 et 2019, les contingents tarifaires ont été partagés entre les deux provinces comme prévu par le protocole d'entente.

Au niveau provincial

Projet de Règlement des Éleveurs de volailles du Québec

Représentants

- Christian Trottier
- Yvan Lacroix
- Pierre Houde

La Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a rendu la décision 11482 le 6 novembre 2018. Dans cette décision, la Régie approuve des modifications au Règlement sur la production et la mise en marché du poulet concernant les transferts de quotas. Rappelons qu'en avril 2017, la Régie avait refusé des modifications au Règlement sans que les Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) ne mettent en place un Système centralisé de vente de quotas.

Plusieurs dispositions du projet de règlement que les ÉVQ avaient déposé à la Régie avaient pour effet de forcer la vente de quotas au SCVQ et entraînaient aussi le gel du lieu d'exploitation pendant 10 ans. De façon générale, la Régie n'a pas retenu ces demandes des ÉVQ.

Un Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

- En principe, tout quota doit être transféré par l'entremise du Système centralisé de vente de quotas (SCVQ).
- Le prix du quota sera déterminé par le marché; la Régie n'a pas retenu la demande des ÉVQ de fixer un prix maximum de 1 100 \$ le mètre carré (m²). La Régie précise que si le prix des transactions devenait déraisonnable, les ÉVQ pourraient toujours lui demander de fixer des mécanismes de correction.
 - Notons que la première vente de quota a eu lieu en avril et que le quota a atteint 1500 \$ pour la zone 2 et 1850 \$ pour la zone 3.

Dans la décision 11214, la RMAAQ avait signifié aux Éleveurs de volailles du Québec (ÉVQ) de déposer une analyse coûts-bénéfices sur le maintien d'un plafond de détention. À la suite d'une analyse présentée par Forest Lavoie Conseil, les ÉVQ ont réitéré en janvier 2019 leur volonté de maintenir, dans sa forme actuelle, l'article 9 du Règlement sur la production et la mise en marché du poulet, c'est-à-dire le maintien du plafond de détention à 13 935 m².

Nous avons soumis le rapport Forest Lavoie à un expert chargé de vérifier les données et de commenter ce rapport. Au moment d'écrire ces lignes, nous étions toujours en attente de ses commentaires. Le comité poursuivra son travail au cours de la prochaine année sur ce dossier.

Producteur d'œufs d'incubation du Québec (POIQ)

Conseil d'administration

Représentants

- Sébastien Morin, administrateur
- Denis Caron, administrateur (jusqu'au 10 avril) / Richard Sénéchal, administrateur (depuis le 10 avril)

Le conseil d'administration des Producteurs d'œufs d'incubation du Québec prévoit deux (2) sièges à des producteurs couvoiriers.

Comité de liaison

Représentants

- Sébastien Morin
- Christian Trottier
- Denis Caron
- Pierre Houde
- Julie Boudreau

Ce comité regroupe des représentants des POIQ et de LCQ. Ceux-ci veillent aux dossiers d'intérêts communs afin de mieux comprendre les enjeux, d'analyser les situations et d'envisager les actions qui sont présentées aux instances respectives.

Au cours de la dernière année, le comité de liaison a travaillé sur les questions liées à la mise en place d'un programme d'assurance, le RIPOIQ. Afin de réduire au minimum, pour la santé humaine, les risques associés à la bactérie et ainsi uniformiser les pratiques, un protocole de dépistage pour *Salmonella enteritidis* (SE) est présentement en développement. Les couvoiriers du Québec travaillent également sur un programme de vaccination.

La couverture d'assurance incitera les producteurs à réagir promptement et sur la base de protocoles bien définis advenant l'éclosion de l'une de ces maladies sur leur ferme. Elle permettra par le fait même de limiter la propagation desdites maladies et de réduire au maximum les risques sanitaires et les pertes financières qui y sont associées. Pour le secteur des œufs d'incubation, le RIPOIQ constituera un outil exceptionnel de gestion des risques.

Comité de négociation de la demande

Représentants :

- Christian Trottier
- Denis Caron
- Pierre Houde

Les Couvoiriers du Québec inc. ont travaillé, en collaboration avec les POIQ, pour établir une production conforme aux besoins des couvoiriers, mais en relation avec les fluctuations de la demande et des allocations provinciales de production. Les cycles C-2018 et C-2019 ont fait l'objet de discussions au cours de la dernière année.

Plan de gestion de crise médiatique

Il y a quelques années, les Couvoiriers du Québec inc. ont entrepris la création d'un plan de gestion de crise médiatique par le biais d'une firme spécialisée.

Ainsi, en tant qu'entrepreneurs, Les Couvoiriers du Québec inc. veillent à moderniser leurs pratiques afin de respecter les normes et les règles dictées par les différents paliers de gouvernement.

Au cours de la dernière année, la production d'une vidéo corporative a été travaillée en partenariat avec la FCC. Ce projet devrait être finalisé en 2019 ou début 2020.

Assemblée générale annuelle des Éleveurs de volailles du Québec – Suite de l'industrie

Les 16 et 17 avril derniers, des représentants de l'industrie se sont à nouveau regroupés dans une suite commune lors de l'AGA des Éleveurs de volailles du Québec. La coordination des besoins liés à cette suite commune a été confiée à l'AQINAC. Les représentants de l'industrie ont donc reçu ensemble les producteurs avicoles et les acteurs de la filière avicole permettant ainsi d'optimiser les échanges.

Les partenaires suivants ont participé à l'événement.



Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA)

- Christian Trottier, administrateur
- Denis Caron, substitut
- Yvan Lacroix, 1^{er} vice-président, administrateur au CE,
- Julie Boudreau, comité consultatif et comité de travail
- Consultant : Dr Ghislain Hébert

L'Équipe québécoise de contrôle des maladies avicoles (EQCMA) est un partenaire du secteur avicole québécois qui coordonne des activités de prévention, de contrôle et d'éradication de certaines maladies avicoles, de concert avec les membres de l'industrie et les instances gouvernementales en santé animale.

Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec (RIMAQ)

Entamé en 2012 avec une étude de faisabilité, le Régime d'indemnisation des maladies avicoles du Québec est finalement entré en vigueur le 12 février 2019. Géré par l'Alliance réciproque de l'industrie des œufs de consommation du Canada (ARIOCC), le RIMAQ est un outil financier (assurance) pour les producteurs et les fournisseurs de produits et services du secteur avicole québécois permettant de couvrir certains coûts et pertes encourus lors de la présence de six maladies ciblées. Ces dernières sont les quatre maladies déclarables auprès du gouvernement fédéral (ex. : influenza aviaire) de même que la laryngotrachéite infectieuse (LTI) et la *Mycoplasma gallisepticum* (MG).

***Mycoplasma synoviae* (MS)**

Grâce à une aide financière obtenue du Programme des initiatives Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'EQCMA mènera en 2019 une étude de prévalence sur la *Mycoplasma synoviae* (MS). Cette maladie a eu des impacts importants dans quelques éclosions au Québec au cours des récentes années et l'EQCMA souhaite en apprendre davantage sur sa présence et ses impacts dans tous les types de production avicole du Québec. Le projet comprend aussi un volet exploratoire de coûts à l'ajout de cette maladie dans le RIMAQ. Cette partie du projet sera réalisée en 2020 à la suite de l'obtention des résultats de l'étude de prévalence.

Stratégie d'euthanasie

L'EQCMA a acquis, à l'automne 2017, du matériel spécialisé pour l'euthanasie au dioxyde de carbone (CO²) de troupeaux de volailles dans les poulaillers en situation de crise sanitaire. Un protocole a été développé en accord avec les exigences de l'ACIA et l'équipement est opérationnel depuis mai 2018 pour utilisation dans les fermes avicoles. Le fournisseur de service est Agro-Extermination. L'équipement a été utilisé avec succès à cinq reprises depuis sa mise en marche.

Cas de LTI

De juin 2018 à avril 2019, l'EQCMA est intervenue dans deux importantes éclosions de LTI à Saint-Félix-de-Valois, dans Lanaudière, impliquant 11 sites de production, et à Saint-Dominique, en Montérégie, impliquant deux sites de production. Ces deux régions sont à haute densité de production.

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

- Julie Boudreau, groupe de pilotage
- Dr Daniel Venne, comité sectoriel avicole – Couvoir Scott

La Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux est le fruit des efforts d'un groupe de travail réunissant divers partenaires de l'industrie et des gouvernements.

Elle poursuit les objectifs suivants :

- Mieux comprendre l'importance de la santé et du bien-être des animaux
- Optimiser la prise de décision à la suite de la détection des maladies
- Améliorer la santé et le bien-être du cheptel par la prévention et la gestion des maladies
- Adopter des modes d'élevage qui améliorent de façon durable la santé et le bien-être des animaux.

La Stratégie propose une démarche et une orientation pour améliorer la santé et le bien-être des animaux au Québec. Elle vise à bonifier les activités existantes dans ce domaine en intensifiant la collaboration avec les partenaires. Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) en assume le leadership en concertation avec les organisations qui y souscrivent à titre de partenaires.

Un réseautage accru, la participation active des partenaires à la détermination d'objectifs, l'élaboration des programmes et des politiques, et une mise en œuvre coordonnée autant au ministère que chez les partenaires permettront d'améliorer la santé et le bien-être des animaux, au bénéfice de l'ensemble de la société québécoise.

Comité de surveillance SE du MAPAQ - Comité de réduction des pathogènes

- Représentant : Christian Trottier (jusqu'en novembre 2018) / Denis Caron (début novembre 2018)
- Substitut : Julie Boudreau
- Consultant : Dr Daniel Venne – Couvoir Scott

Au cours des dernières années, de nombreux acteurs de la filière des œufs et de la filière de la volaille ont mis leurs efforts en commun au sein du Comité de surveillance intégrée de Salmonella Enteritidis dans les œufs de consommation du Québec. Leur engagement dans la prévention et le contrôle de Salmonella Enteritidis a permis d'établir un niveau de confiance élevé dans la salubrité du système de production des

œufs au Québec. Les acteurs souhaitent élargir leur mandat, en mettant en œuvre des actions contribuant à réduire la présence de Salmonella et de Campylobacter dans les œufs et la volaille produits au Québec. Ils appuient ainsi l'Initiative de réduction des agents pathogènes, une action conjointe fédérale, provinciale et territoriale visant à réduire les risques pour la santé et les répercussions économiques découlant des agents pathogènes d'origine alimentaire dans la viande et la volaille canadiennes.

Le mandat du comité vise à réunir les acteurs et les ressources nécessaires à la mise en œuvre d'actions, de la ferme à la table, contribuant à réduire la présence de Salmonella et de Campylobacter dans les œufs et la volaille produits au Québec.

- Rassembler l'information et les données utiles pour évaluer les niveaux actuels d'agents pathogènes à des étapes critiques ou stratégiques du processus;
- Élaborer et mettre en œuvre des stratégies de surveillance et de réduction des niveaux d'agents pathogènes;
- Mesurer l'efficacité des mesures de contrôle visant à réduire les agents pathogènes;
- Réduire spécifiquement le risque en lien avec ces agents pathogènes ou des produits connus pour avoir des impacts sur la santé publique au Québec;
- Représenter la filière québécoise (gouvernement, industrie, détail) pour faire le lien avec les autres comités et initiatives provinciales et fédérales.

Comité avicole de l'AQINAC

- Dr Daniel Venne – Couvoir Scott

Le comité avicole de l'AQINAC réserve une place à un représentant des Couvoiriers du Québec pour échanger sur les enjeux qui sont souvent très liés. En 2018, les membres du comité se sont principalement penchés sur les dossiers chauds touchant la filière avicole tels que l'antibiorésistance et le projet de Règlement modifiant le Règlement sur la production et la mise en marché du poulet.

Le Rendez-vous avicole AQINAC 2018

- M. Ghislain Champagne – Couvoir Boire & Frères

Le Rendez-vous avicole 2018 s'est tenu le 14 novembre dernier. Élaboré dans un esprit de filière, cet événement poursuit le même objectif depuis ses débuts, soit de mobiliser les différents partenaires de la production avicole vers des objectifs communs pour mieux relever ensemble les défis quotidiens et futurs de notre secteur d'activité.

Pour sa 13^e édition, le Rendez-vous avicole AQINAC proposait d'excellentes conférences avec en plus une soirée unique visant à célébrer la qualité des produits de volaille, de ses artisans et de ses partenaires. L'événement a permis de réunir près de 700 participants.

À surveiller en 2019

Sur le plan québécois

- Structure de concertation de la filière avicole;
- ÉVQ – Analyse coûts-bénéfices du maintien d'un plafond de détention;
- Protocole de dépistage;
- Programme de vaccination;
- Comité de communication – Vidéo corporatif;
- Comité de réduction des pathogènes;
- Conseil général des associations – Projet de gouvernance par l'AQINAC.

Sur le plan national et interprovincial

- Règlement sur les couvoirs et troupeaux approuvés fournisseurs;
- Comité de réduction des pathogènes;
- Antibiorésistance;
- Suivi sur la réduction de l'utilisation préventive des antibiotiques de catégorie II et mise en place de la réduction de la catégorie III

Annexe – comités et nominations

À l'échelle nationale

FCC - conseil d'administration

Représentant (s) Christian Trottier

Substitut (s) Richard Sénéchal

ACIA - Politique et programme des troupeaux approuvés fournisseurs des couvoirs

Représentant (s) Gilles Lizotte

Richard Sénéchal

Mandataire (s) Dr Ghislain Hébert

ACIA - Comité sur les AMU

Représentant (s) Gilles Lizotte

Consultant (s) Dr Ghislain Hébert

FCC - Comité sur les AMU

Représentant (s) Richard Sénéchal

À l'échelle provinciale

Calendrier d'abattage

Représentant (s) Sébastien Morin

Pierre Houde

Substitut (s) Christian Trottier

Projet de Règlement des ÉVQ

Représentant (s) Président - Christian Trottier

Substitut (s) Vice-président - Pierre Houde

Mandataire Président-directeur général – Yvan Lacroix

POIQ - conseil

Représentant (s) Sébastien Morin
Denis Caron

POIQ - comité de liaison

Mandataire (s) Sébastien Morin
Pierre Houde
Christian Trottier
Denis Caron
Julie Boudreau

POIQ - comité de négociation de la demande

Représentant (s) Président-Christian Trottier
Vice-président-Pierre Houde
La Coop - Denis Caron

POIQ - comité de sélection du programme pour l'établissement de nouveaux producteurs

Représentant (s) Denis Caron

EQCMA - conseil d'administration

Mandataire (s) Christian Trottier
Substitut (s) Denis Caron

EQCMA - conseil exécutif

Mandataire (s) Yvan Lacroix

EQCMA - comité consultatif et comités de travail

Mandataire (s) Julie Boudreau
Consultant (s) Dr Ghislain Hébert

Projet de recherche sur l'élevage de poulets sans antibiotique - UdM et ÉVQ

Mandataire (s) Julie Boudreau
Denis Caron
Pierre Houde

Comité de surveillance SE du MAPAQ – Comité de réduction des pathogènes

Représentant (s) Président-Christian Trottier

Substitut (s) Julie Boudreau

Consultant (s) Dr Daniel Venne

Coalition pour la souveraineté alimentaire

Mandataire (s) Christian Trottier

Substitut (s) Yvan Lacroix

Chaire de recherche avicole

Représentant (s) Président-Christian Trottier

Groupe de pilotage de la Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Mandataire (s) Julie Boudreau

Groupe sectoriel Daniel Venne

Comité avicole de l'AQINAC

Mandataire (s) Daniel Venne

Comité critère de qualité des œufs (cahier de charges)

Mandataire (s) Sylvain Roy

Richard Sénéchal

Sébastien Morin

Gilles Lizotte